

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2245

Edition du 20 mai 2019 DANS CE NUMÉRO

Aide au développement: la Suisse peut mieux faire (Jean-Daniel Delley)

Un rapport dans l'air du temps, mais pas à la hauteur des enjeux

Penser la mobilité et les infrastructures d'une manière globale (Yvette Jaggi)

Dépasser les habitudes technocratiques, éviter le fédéralisme clientéliste

Forum des 100: la transition écologique entre «conscientisation» et dépolitisation (Raphaël Mahaim)

Face à l'urgence climatique, un nouveau contrat social doit accompagner les décisions individuelles

La collection Pierre Keller et l'Arcadie de Kokoschka au Musée Jenisch (Pierre Jeanneret)

«Friends etc. La collection de Pierre Keller» et «Oskar Kokoschka. Une Arcadie rêvée», Musée Jenisch, Vevey, jusqu'au 11 août

Convocation des actionnaires (Rédaction)

Assemblée générale ordinaire de la SA des éditions Domaine Public

Aide au développement: la Suisse peut mieux faire

Un rapport dans l'air du temps, mais pas à la hauteur des enjeux

Jean-Daniel Delley - 11 mai 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34951

L'aide publique au développement, qui comprend aussi l'aide humanitaire et la promotion de la paix, fait l'objet de critiques récurrentes. On peut citer notamment les propositions de réduire son budget et de lier cette aide à la réadmission des requérants d'asile.

Si le Parlement a décidé de porter son budget à 0,5% du PIB dès 2015, l'aide publique subit de plein fouet les coupes imposées par les programmes d'économies et ce pourcentage n'est pas encore atteint. Dans son dernier rapport, l'OCDE accorde une bonne note à la politique helvétique de coopération, mais critique la trop grande dispersion de son action.

Le projet de Message du
Conseil fédéral à l'appui des
crédits-cadres en faveur de la
coopération internationale pour
la période 2020-2024 reflète
bien ce contexte. Face à
l'aversion de l'UDC et aux
critiques d'une bonne partie de
la droite, le gouvernement
cherche à s'assurer une
majorité.

Concentration, efficacité et souplesse, utilité pour la Suisse: telles sont les lignes directrices guidant la stratégie de développement du Conseil fédéral. Le volume du rapport traduit déjà cet effort de concentration: 50 pages contre

450 pages pour le rapport précédent. Mais c'est surtout dans le choix des régions et des pays prioritaires que se manifeste cette concentration. Les moyens jusqu'ici attribués à l'Amérique latine et à l'Asie de l'Est seront déplacés vers quatre régions: l'Europe de l'Est, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne ainsi que l'Asie centrale, du Sud et du Sud-Est). Le nombre des pays prioritaires passe de 46 à 34.

Impossible de ne pas voir dans cette concentration l'effet du couplage de l'aide publique au développement avec les migrations. Haïti, qui reste l'un des pays les plus pauvres de la planète, disparaît de la liste: le Suisse ne constitue pas la destination privilégiée de ses migrants. Le déplacement de l'aide de l'Asie de l'Est vers le centre et le sud de ce continent correspond à l'intérêt de notre pays: «Vu le dynamisme et l'importance grandissante de la région comme centre de gravité économique, la Suisse a un intérêt à contribuer à surmonter les défis de la région en matière de développement durable et à promouvoir la stabilité de la région.»

Quant à la flexibilité, elle se manifeste par la possibilité prévue de déplacer à très court terme 120 millions de l'aide au développement à l'aide humanitaire pour faire face à des événements imprévus.
Jusqu'à présent, de tels
événements justifiaient le vote
de crédits additionnels.
Demain, ils risqueront de
perturber la réalisation de
projets de développement à
long terme.

L'aide publique au développement doit servir également les intérêts de la Suisse. Le Conseil fédéral ne manque pas de rappeler que chaque franc d'aide génère en moyenne des retombées de 1.19 franc sur l'économie helvétique: achats de biens et de services en Suisse, stimulation d'activités des entreprises privées et des ONG, achat de biens et de services par des organisations internationales auprès d'entreprises suisses. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Voilà une conception bien étroite et à courte vue de l'intérêt du pays.

Dans son rapport, le Conseil fédéral insiste à plusieurs reprises sur la nécessaire cohérence entre la politique de développement et les autres politiques «notamment financière, fiscale, commerciale (en particulier agricole) ou encore environnementale». «Un défi de taille» note le gouvernement qui mentionne une étude américaine évaluant à 1'400 milliards de dollars la fuite illicite de capitaux à partir de 30 pays africains entre 1975

et 2015, soit 40% de plus que l'aide publique internationale versée en leur faveur durant la même période.

Or la Suisse est encore loin de répondre de manière efficace et convaincante à ce défi. Sa politique fiscale, telle que traduite par le projet RFFA, persiste à attirer les bénéfices des entreprises qui échappent ainsi aux fiscs des pays aidés. Elle abrite le siège de nombreuses multinationales du commerce international et de l'extraction des matières premières dont la conduite dans les pays pauvres n'est pas toujours garante d'un

développement durable.
L'organisation <u>Public Eye</u> (ex-Déclaration de Berne) ne cesse d'en apporter des preuves accablantes. Pourtant le Conseil fédéral et dans un premier temps le Parlement ont opposé une fin de non-recevoir à <u>l'initiative</u> pour des multinationales responsables.

L'aide publique au développement comprend également un volet consacré à la promotion de la paix et à la sécurité humaine, un engagement peu crédible lorsque nous exportons nos armes dans les zones de conflit. La position rigide de la Suisse

en matière de propriété intellectuelle privilégie les intérêts de l'industrie pharmaceutique au détriment de l'accès des pays pauvres aux médicaments.

Concentration, efficacité et souplesse ne pèsent pas lourd dans le bilan global de nos rapports aux pays pauvres et aux populations les plus démunies. Aussi longtemps que les défis énoncés par le Conseil fédéral lui-même ne seront pas surmontés, l'aide publique au développement restera un emplâtre tout juste bon à calmer provisoirement nos consciences.

Penser la mobilité et les infrastructures d'une manière globale

Dépasser les habitudes technocratiques, éviter le fédéralisme clientéliste

Yvette Jaggi - 17 mai 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34965

Gérer la mobilité: tel est l'un des cinq objectifs du <u>Projet de territoire Suisse</u> (PTS), ce programme qui veut organiser le développement d'une Suisse à dix millions d'habitants, prévue pour les 25 à 30 ans à venir.

Dans ce délai, il faut mettre en place ou du moins consolider un système de transports de personnes et de marchandises qui soit à la fois durable, fiable, d'un coût d'exploitation, d'entretien et de renouvellement supportable. Plus largement, ledit système doit éviter l'étalement urbain, réduire la consommation

d'énergie et diminuer l'impact négatif de la mobilité sur la qualité de vie et sur le paysage.

La mise en œuvre du PTS prévoit la collaboration des collectivités qui l'ont élaboré, soit la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Au niveau fédéral, la gestion de la mobilité terrestre devrait incomber à trois des sept offices composant le département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec): Développement territorial (Are), Transports (OFT) et Routes (Ofrou). Soit au total

environ 850 postes équivalent plein temps, 6,4 milliards d'investissements nets et 245 millions de dépenses de fonctionnement (chiffres selon compte d'Etat pour 2018).

D'aucuns redoutent l'effet de cette répartition des tâches et préconisent une collaboration plus formalisée – en clair une restructuration au sein du Detec. En juin 2013, l'ancien conseiller national Josias F. Gasser (Vert Libéral/GR) interpellait le Conseil fédéral à propos d'une éventuelle fusion de l'OFT et de l'Ofrou en vue de combattre les vaines oppositions entre le rail et la

route et de favoriser la mise en œuvre d'une politique des transports dans leur ensemble. Dans sa réponse négative, le Conseil fédéral évoque la Conférence de coordination dirigée par le secrétaire général du Detec et réunissant des représentants des deux offices précités ainsi que de ceux de l'aviation civile, de l'environnement et de l'énergie.

En revanche, le Conseil fédéral annonce son intention d'accepter un postulat déposé également en juin 2013 par le conseiller national Fabio Regazzi (PDC/TI), cosigné par 38 élus de différents partis qui souhaitaient instituer un Secrétariat d'Etat pour la politique suisse des transports. Le postulat, auguel s'opposait curieusement le groupe socialiste, n'a finalement pas pu être discuté en séance plénière dans le délai prescrit. Et l'idée, qui se justifierait notamment pour d'éventuelles négociations internationales, semble avoir fait long feu.

Les réflexions du professeur Matthias Finger

La faveur va désormais plutôt à la création d'un Office de la mobilité. Selon Matthias
Finger, professeur en gestion des industries de réseau à l'EPFL, ce nouvel office aurait l'importante mission d'établir la stratégie globale qui fait toujours défaut dans la planification des transports en Suisse.

Certes, nous disposons d'une infrastructure ferroviaire d'une

qualité mondialement reconnue et au bénéfice d'un financement durablement consenti. L'effort semble même trop généreux, difficilement maîtrisable, à l'exemple des programmes d'investissements Prodes 2035 (<u>DP 2234</u>) pour le rail et Route 2030 pour le trafic motorisé. Pour ne rien dire de l'effet d'empilement de ces projets multimilliardaires élaborés dans un esprit de «chacun pour soi» (DP 2238), auxquels les parlementaires ne manquent pas d'ajouter à chaque fois quelques millions destinés à des régions considérées comme insuffisamment servies.

Outre établir la coordination qui fait cruellement défaut, le nouvel Office de la mobilité devrait permettre de tirer pleinement parti de la numérisation qui transforme non seulement les conditions d'exploitation du rail et de la route, mais aussi le comportement des usagers des transports publics comme des véhicules privés. Pour prendre en compte de tels changements et en bénéficier, il faut construire une vision d'ensemble et comprendre leur signification.

La philosophie plutôt que la gestion

Plus philosophe que technocrate, l'Office de la mobilité ne devrait pas planifier lui-même mais, selon Matthias Finger, «aider les décideurs politiques à définir les grands objectifs de la mobilité, du transfert modal et de l'aménagement du territoire

ainsi que le cadre financier». A l'entreprise elle-même (CFF en tête) de remplir le rôle de maître de l'ouvrage, en pleine connaissance des moyens et techniques à disposition.

Une «véritable réforme» du genre Rail2000plus passerait par quatre étapes: la séparation du politique et du management, une prise de décision par le Conseil fédéral et le Parlement, une autolimitation de l'OFT à son rôle de conseil qu'il ne devrait plus outrepasser et enfin la réunion de l'OFT, de l'Ofrou et de la partie de l'Are concernée par les transports en un Office de la mobilité.

Bien entendu, une telle réorganisation devrait s'accompagner d'une surveillance adaptée. Les failles de la surveillance étatique observées ces derniers temps dans les cas de Car postal ou du BLS, par exemple, ne devraient plus se reproduire selon le directeur de l'OFT. A condition que l'on ne bloque pas les effectifs malgré l'augmentation des tâches. A condition aussi que l'on allonge la liste des autorités de régulation des infrastructures inscrites au compte d'Etat de la Confédération.

Les propositions renouvelées de Matthias Finger, inspirées par le sens des réalités et la vision d'une organisation du travail plus adéquate, mériteraient de finalement l'emporter.

En ce cas, les transformations dureront plusieurs années et bousculeront pas mal d'habitudes. Mais Simonetta Sommaruga, qui vient d'accéder à la tête du puissant Detec, devrait trouver la force de conviction et l'énergie nécessaires pour faire bouger les structures d'un département qui consacre chaque année plus de 5,6 milliards de francs à des investissements et dépense 10,3 milliards pour la circulation routière, le trafic ferroviaire et les transports publics.

Forum des 100: la transition écologique entre «conscientisation» et dépolitisation

Face à l'urgence climatique, un nouveau contrat social doit accompagner les décisions individuelles

Raphaël Mahaim - 13 mai 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34956

L'édition 2019 du Forum des 100, autocélébration marketing d'une certaine élite romande lancée par L'Hebdo et poursuivie par Le Temps, aura marqué les esprits. Pas tant par le nombre d'invités de prestige qu'il a réunis ou par l'originalité de l'une ou l'autre intervention. Mais par la manière dont le thème choisi aura fait immédiatement émerger la dialectique qui traverse la pensée écologique, l'opposition que <u>d'aucuns</u> ont appelée écologie par le haut vs. écologie par le bas.

Plus encore que l'excellent dossier du *Temps*, *Terre* brûlée, consacré à la thématique, les commentaires parus les jours suivants ont posé les jalons de la discussion fondamentale qui s'ouvre à l'heure des choix pour la transition écologique. Les uns, agacés de servir d'alibi critique à la manifestation mondaine, auraient espéré un peu plus de subversion, à l'image du comédien <u>Yvan Richardet</u>. Les autres, très sûrs d'eux,

continuent à prôner le verdissement du capitalisme mondialisé, l'image du président de Nestlé Paul Bulcke.

Les premiers pensent que les seconds sont le problème; les seconds n'en démordent pas, ils font partie de la solution. D'autres encore, comme Bertrand Piccard, tentent de réconcilier les deux camps en jouant la carte de l'œcuménisme.

Une précision s'impose en premier lieu: il est bien clair que par leur poids dans l'économie mondiale et leur impact sur les écosystèmes, les grands groupes comme Nestlé, Procter & Gamble et Firmenich, tous représentés au Forum des 100 par leurs dirigeants, ne sauraient être écartés des discussions. Les indispensables changements passeront par les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, par ceux qui, par l'ampleur et la nature de leurs activités, peuvent constituer

des menaces systémiques pour la biodiversité. En ce sens, oui, il faut éviter l'écueil d'une transition écologique qui manquerait sa (principale) cible, à savoir les acteurs de l'économie mondiale qui pèsent sur les écosystèmes.

Mais pour ce faire, il faut discuter de façon rigoureuse des fondements de l'action publique nécessaire à la réorientation des activités humaines. A cet égard, la rengaine du chairman de Nestlé, qui a lourdement insisté sur la «conscientisation» des citoyens-consommateurs, est particulièrement malvenue. Outre l'arrogance de la posture consistant à dire, du haut de la tribune, que les consommateurs doivent en faire davantage pour la planète, il y a un vrai problème de méthode.

Au risque d'un léger raccourci, on peut dire aujourd'hui que les consommateurs des pays industrialisés, du moins en Occident, sont ceux qui sont le plus informés de l'état critique des écosystèmes. Or ce sont ces pays qui pèsent le plus lourd dans le bilan climatique global. Donc non, il ne suffit pas de «conscientiser» les consommateurs forcément ignares pour que comme par enchantement la transition écologique se mette en route...

Plus fondamentalement, c'est la fameuse question de la responsabilité individuelle qui est ainsi posée. Sovons là aussi clair: bien entendu, les comportements individuels sont importants, parfois déterminants. Toutes les démarches visant à réduire, dans le quotidien d'un individu, son empreinte écologique, sont bienvenues. On assiste du reste à un foisonnement d'idées très inspirantes sous nos latitudes comme ailleurs (agriculture contractuelle, réduction du volume de plastique, retour à un tourisme local, choix alimentaires, etc.) Le succès planétaire du film *Demain* est là pour en témoigner. Mais là n'est pas le débat politique.

Cette foi en la responsabilité individuelle comme l'alpha et l'oméga de l'action collective ne date évidemment pas de hier. Au moins depuis Jeremy Bentham et les théoriciens utilitaristes - sans parler des John Locke, Adam Smith et autres John Stuart Mill -, la somme des intérêts individuels est réputée définir l'intérêt collectif. Si l'utilité de chaque individu - son bien-être, son bonheur ou sa position dans la société - était maximisée, il en résulterait forcément une

utilité collective maximale.

Il est incroyable qu'il faille encore aujourd'hui lutter contre les stigmates omniprésents de cette conception dont l'échec est pourtant cuisant dans la lutte contre les dérèglements climatiques. En donnant l'exemple d'un pré commun de fourrage sur lequel plusieurs éleveurs font paître leur troupeau, Garrett Hardin montrait dans les années 1960 déjà que l'intérêt individuel des utilisateurs d'une ressource les incite généralement et inexorablement à augmenter la pression sur celle-ci - en y faisant paître le plus de bêtes possible pour augmenter leur rendement individuel -, ce qui ne peut que conduire à sa surexploitation.

Connue sur le nom de «tragédie des biens communs», cette démonstration a été relativisée et critiquée par de nombreux travaux postérieurs – elle occulte notamment la capacité de certains individus à refuser la course à la compétitivité – mais reste intéressante pour sa valeur explicative.

En économie, une autre métaphore est souvent utilisée pour illustrer les situations où les comportements rationnels des individus ne conduisent pas à une maximisation de l'utilité collective: le dilemme du prisonnier. Ce modèle emprunté à la théorie des jeux évoque le cas de figure où deux prisonniers interrogés séparément se voient offrir la possibilité de dénoncer leur

complice selon les modalités suivantes: si l'un des deux prisonniers dénonce l'autre, il est remis en liberté alors que le second obtient la peine maximale (10 ans); si les deux se dénoncent mutuellement, ils sont condamnés à une peine plus légère (5 ans); si les deux refusent de se dénoncer, la peine est minimale (6 mois). Chacun des deux prisonniers prend sa décision en se fondant sur le raisonnement suivant: «Si le complice me dénonce, alors j'ai intérêt à le dénoncer également pour obtenir une peine de 5 ans et non une peine de 10 ans; si le complice ne me dénonce pas, j'ai également intérêt à le dénoncer pour obtenir la remise de toute peine en lieu et place d'une peine de 6 mois. Aussi, quelle que soit la décision du complice, j'ai intérêt à le dénoncer.»

Si le deux complices opèrent ce choix rationnel visant la maximisation de leur utilité individuelle, alors il y aura dénonciation mutuelle et chaque prisonnier écopera d'une peine de 5 ans. Or, sans dénonciation mutuelle, la peine prononcée n'aurait été que de 6 mois pour chacun des deux complices.

Au-delà de ces illustrations à visée didactique, le constat est aujourd'hui patent: on ne sortira pas de l'ornière en misant tout sur la conscientisation de l'individu et sur ses choix personnels, même si ces derniers sont significatifs et peuvent apporter leur pierre à l'édifice. Il est temps désormais d'agir de façon

ambitieuse sur la structure de notre économie consumériste et sur les rapports de production, par des choix collectifs opérés de façon démocratique.

Il faut donc surtout éviter de dépolitiser l'écologie. On doit

bien plutôt concentrer les efforts sur l'élaboration d'un nouveau contrat social pour la transition écologique: qui assumera les coûts de la transition? Avec quels mécanismes d'équité? Avec quelle réallocation des ressources publiques? Pour quels objectifs de préservation des ressources à long terme?

Voilà les vraies questions qui se posent inévitablement dès maintenant, vu l'urgence commandée par l'état de la planète.

La collection Pierre Keller et l'Arcadie de Kokoschka au Musée Jenisch

«Friends etc. La collection de Pierre Keller» et «Oskar Kokoschka. Une Arcadie rêvée», Musée Jenisch, Vevey, jusqu'au 11 août

Pierre Jeanneret - 19 mai 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34968

Ces deux expositions temporaires ont un rapport indirect avec la Fête des vignerons.

Pierre Keller est un personnage public, certes controversé, connu comme ancien directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (Ecal) et président de l'Office des vins vaudois jusqu'à la fin de l'an dernier. Sait-on en revanche qu'il fut maître de dessin au Gymnase du Bugnon à Lausanne, pour leguel il constitua un riche fonds artistique? Lui-même collectionneur depuis 1965, il a rassemblé plus de 500 pièces réunissant des dizaines de noms d'artistes célèbres ou moins connus.

Un florilège d'entre elles est présenté à Vevey. <u>Pierre Keller</u> témoigne de goûts éclectiques. Certes, il éprouve une passion particulière pour l'abstraction. Avec une propension pour les formes géométriques, la sobriété et la rigueur de la construction. Il ne dédaigne pas pour autant l'art plus classique et figuratif, avec des œuvres de Ferdinand Hodler, Félix Vallotton, Louis Soutter ou Balthus.

L'une des salles les plus attachantes est celle dévolue à Jean Tinguely (qui fut un ami proche de Keller), à ses productions sur papier au trait libre et exubérant, rappelant parfois ses fameuses «machines», et à son épouse Niki de Saint-Phalle aux figures si originales et colorées.

On notera aussi la présence d'affiches pour le Festival de jazz de Montreux, dont celle de Keith Haring, que Pierre Keller avait sélectionnée en 1983. D'autres évoquent la Fête des vignerons. Remarquons que plusieurs œuvres sont dédiées au collectionneur, ce qui témoigne de son rapport amical avec nombre d'artistes.

Une deuxième exposition est consacrée à l'<u>Arcadie rêvée</u> d'Oskar Kokoschka. Elle fait allusion à l'Arcadie antique, région montagneuse du Péloponnèse, admirée pour la beauté de ses paysages. La référence à la mythologie grecque antique est d'ailleurs constante chez l'artiste.

On remarquera notamment Jeune fille debout avec des sarments de vigne, affiche très caractéristique de sa période Art nouveau, ainsi que le beau portrait de la jeune Minona, tenant une grappe de raisin. Ce tableau fut peint en 1944, donc en pleine guerre. Il faut rappeler que Kokoschka, engagé dans la cavalerie autrichienne, fut grièvement

blessé pendant la première guerre mondiale. Il en ressortit avec des idéaux pacifistes, qu'expriment bien ses dessins de scènes bucoliques avec des animaux paissant en liberté.

On peut admirer aussi

quelques-uns de ses tableaux majeurs, dont la célèbre vue de Prague. La plus grande collection de ses œuvres est d'ailleurs déposée au Musée Jenisch, où l'on peut voir aussi l'émouvante reconstitution de son atelier de Villeneuve, avec ses pinceaux, ses tubes de couleurs, ses toiles encore vierges, les objets dont il s'inspirait, ses livres d'art dont l'un consacré à Adolf Loos qui fut son mentor, et deux grandes toiles achevées.

Convocation des actionnaires

Assemblée générale ordinaire de la SA des éditions Domaine Public

Rédaction - 20 mai 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34976

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SA des éditions Domaine Public sont invités à l'assemblée générale ordinaire de la société mercredi 29 mai 2019 à 18h30 au restaurant La Bruschetta, avenue de la Gare 20, à Lausanne.

Ordre du jour:

- Ouverture de la séance et acceptation de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2018
- 3. Rapport de gestion 2018

- du conseil d'administration et du comité de rédaction
- 4. Rapport du réviseur, approbation des comptes et du bilan, attribution du solde de l'exercice, décharge aux administrateurs
- 5. Divers

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

Index des liens

Aide au développement: la Suisse peut mieux faire

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183755

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20133644

https://read.oecd-ilibrary.org/development/examens-de-l-ocde-sur-la-cooperation-pour-le-developpement-su isse-2019_9789264312364-fr#page1

https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/actualites/dossiers/alle-dossiers/iza-2021-2024.html

https://www.publiceye.ch/fr/

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis462t.html

Penser la mobilité et les infrastructures d'une manière globale

https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/strategie-et-planification/projet-de-territoire-suisse.html

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20133633

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20133608

https://www.nzz.ch/es-braucht-eine-bahnreform-ii-ld.1475615

https://www.domainepublic.ch/articles/34430

https://www.domainepublic.ch/articles/34696

https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-kvf-n-2019-05-14.aspx

https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2019/02/finger-03-2019fr/

https://www.nzz.ch/es-braucht-eine-bahnreform-ii-ld.1475615

https://www.letemps.ch/suisse/matthias-finger-loffice-federal-transports-outrepasse-role

https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Eine-Aufsicht-die-keine-war/story/25 461571

Forum des 100: la transition écologique entre «conscientisation» et dépolitisation

https://forumdes100.ch/multimedia/#1557736740681-7c1e2085-8a65

https://www.payot.ch/Detail/les_deux_ames_de_lecologie-romain_felli-9782296057494

https://labs.letemps.ch/interactive/2018/_archives_f100/2019/ed-speciale.pdf

https://yvanrichardet.blog/2019/05/10/le-forum-des-indecents/

https://www.letemps.ch/economie/croissance-merite-un-nouvel-adjectif

https://www.demain-lefilm.com/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Garrett_Hardin

La collection Pierre Keller et l'Arcadie de Kokoschka au Musée Jenisch

http://www.museejenisch.ch/fre/news/friends_etc

http://www.museejenisch.ch/fre/exposition/espace_oskar_kokoschka_2

Convocation des actionnaires